

10.1 Élèves et établissements des 1^{er} et 2nd degrés

À la rentrée 2018, l'ensemble du système éducatif public et privé compte 12,9 millions d'élèves et d'apprentis, soit 15 700 de moins (- 0,1 %) qu'à la rentrée précédente.

Les écoles de l'**enseignement du premier degré** scolarisent 6,8 millions d'élèves à la rentrée de 2018, soit une diminution de 0,5 % par rapport à la rentrée de 2017. Cette baisse concerne surtout le niveau préélémentaire (- 1,2 %), la génération 2015 entrant à l'école à trois ans étant moins nombreuse que la génération 2012 entrant au CP. De plus, la scolarisation des enfants de deux ans recule. Le niveau élémentaire reste, lui, quasiment stable (- 0,1 %). Le nombre d'élèves scolarisés dans le secteur public recule en 2018 (- 0,6 %), alors que le secteur privé a vu ses effectifs augmenter légèrement (+ 0,2 %). À la rentrée 2018, la part des élèves inscrits dans le public diminue ainsi de 0,1 point et s'établit à 86,0 %. En 2018, dans le secteur privé, le nombre d'élèves par **classe** est plus élevé que dans le public : 25,7 contre 24,1 en préélémentaire, et, 25,1 contre 22,3 en élémentaire. Dans les classes de niveau élémentaire du secteur public, la forte baisse de 2017 s'est poursuivie en 2018 en lien avec le dédoublement des classes de CP-CE1 en éducation prioritaire.

L'**enseignement du second degré** dans les établissements publics et privés, sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, accueille 5,6 millions d'élèves à

la rentrée 2018, soit une progression de 0,3 % par rapport à la rentrée précédente. Les effectifs des formations en collège progressent de 1,0 % en 2018. En revanche, les effectifs des formations professionnelles en lycée baissent (- 1,2 %) ainsi que ceux de la filière générale et technologique en lycée (- 0,5 %). Le nombre d'élèves du second degré augmente légèrement plus dans le secteur privé (+ 0,5 %) que dans le secteur public (+ 0,2 %). À la rentrée 2018, la part des élèves inscrits dans le public reste stable à 78,8 %. Dans les collèges, le nombre moyen d'élèves par classe est plus élevé dans le privé que dans le public (respectivement 26,6 et 25,1 élèves). En revanche, dans les formations professionnelles en lycée, les classes du secteur public sont plus chargées que celles du privé (respectivement 18,7 et 16,8 élèves). Enfin, dans les formations générales et technologiques en lycée, formations les plus chargées, les classes des établissements publics comptent en moyenne 3,3 élèves de plus que celles des établissements privés (respectivement 29,9 et 26,6 élèves).

En 2018-2019, le nombre d'**apprentis** du secondaire continue de progresser (+ 1,8 %). Ils sont 268 300 à préparer un diplôme de niveau V et IV. Le niveau V accueille trois apprentis du secondaire sur cinq (essentiellement en **certificat d'aptitude professionnelle (CAP)**). Au niveau IV, les apprentis se répartissent entre le **baccalauréat** et le brevet professionnels. ■

Définitions

Enseignement du premier degré : regroupe les enseignements préélémentaire et élémentaire, dispensés dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires.

Enseignement du second degré : regroupe l'enseignement dispensé dans les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique, les lycées professionnels du ministère de l'Éducation nationale ou d'autres ministères (principalement le ministère en charge de l'agriculture) et les établissements régionaux d'enseignement adapté.

Apprenti, baccalauréat, brevet d'études professionnelles (BEP), certificat d'aptitude professionnelle (CAP), classe, diplôme national du brevet, enseignement privé, niveaux de formation, réforme de la voie professionnelle, sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) : voir rubrique « Définitions » en annexe.

Pour en savoir plus

- « Repères et références statistiques 2019 », Depp, août 2019.
- « Les élèves du second degré à la rentrée 2018 : plus de collégiens et moins de lycéens », *note d'information* n° 18.28, Depp, novembre 2018.
- « Les élèves du premier degré à la rentrée 2018 : le dédoublement des classes de CP et de CE1 dans l'éducation prioritaire s'amplifie », *note d'information* n° 18.27, Depp, novembre 2018.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Élèves et établissements des 1^{er} et 2nd degrés 10.1

Effectifs d'élèves et d'apprentis dans l'enseignement public et privé

en milliers

	1980	1990	2000	2010 (r)	2017	2018 (p)
Premier degré éducation nationale	7 396,3	6 953,4	6 552,0	6 664,3	6 783,3	6 750,2
Préélémentaire	2 456,5	2 644,2	2 540,3	2 539,1	2 522,3	2 492,5
Élémentaire	4 810,0	4 218,0	3 953,0	4 080,8	4 210,4	4 206,6
ULIS ¹	129,8	91,2	58,7	44,3	50,6	51,1
Second degré éducation nationale	5 309,2	5 725,8	5 614,4	5 353,2	5 629,8	5 645,0
Formations en collège	3 376,9	3 368,1	3 407,5	3 222,0	3 342,3	3 374,4
dont enseignement adapté (Segpa) ²	114,9	114,6	116,6	95,6	84,5	84,9
Formations professionnelles en lycée	807,9	750,0	705,4	705,5	657,0	648,9
Formations générales et techno. en lycée	1 124,4	1 607,6	1 501,5	1 425,7	1 630,5	1 621,8
Second degré agricole	117,1	116,2	151,3	149,9	140,6	137,3
Centre de formation des apprentis ³	244,1	225,6	324,9	322,1	268,4	272,9
Apprentis de l'enseignement secondaire	225,4	219,0	314,7	314,9	263,6	268,3
Préapprentissage en CFA	18,7	6,6	10,2	7,2	4,8	4,5
Scolarisés dans étab. santé	96,2	88,2	81,4	71,5	69,3	70,2
Total	13 162,8	13 109,2	12 724,0	12 561,0	12 891,4	12 875,7

1. Unité localisée pour l'inclusion scolaire.

2. L'enseignement adapté inclut les effectifs des EREA (Établissement régional d'enseignement adapté) et des Segpa en lycée quelle que soit la formation dispensée.

3. Hors apprentis du supérieur.

Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte jusqu'en 2010).

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Source : Depp.

Nombre moyen d'élèves par classe

	2010	2017 (r)	2018
Premier degré			
Enseignement public			
Classes préélémentaires	25,7	24,1	24,1
Classes élémentaires	22,7	23,0	22,3
Enseignement privé			
Classes préélémentaires	27,0	25,9	25,7
Classes élémentaires	22,9	25,1	25,1
Second degré			
Enseignement public			
Formations en collège ¹	24,2	24,9	25,1
Formations professionnelles en lycée	19,1	18,9	18,7
Formations générales et techno. en lycée	28,5	30,1	29,9
Enseignement privé			
Formations en collège ¹	25,3	26,5	26,6
Formations professionnelles en lycée	18,6	17,1	16,8
Formations générales et techno. en lycée	25,1	26,8	26,6

1. Y. c. le dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA), les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) et la 3^e prépa-pro ; non compris Segpa.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Source : Depp.

Apprentis de l'enseignement secondaire selon le diplôme préparé

	2000	2010	2017	2018
CAP	183 997	176 956	150 168	152 268
BEP	52 974	4 320	///	///
Autres diplômes de niveau V	8 362	10 581	12 482	12 606
Total niveau V	245 333	191 857	162 650	164 874
Brevet professionnel	31 195	47 778	39 120	39 107
Baccalauréat professionnel	33 404	67 020	50 843	51 859
Autres diplômes de niveau IV	4 756	8 220	10 989	12 487
Total niveau IV	69 355	123 018	100 952	103 453
Total des apprentis	314 688	314 875	263 602	268 327
Préapprentissage ¹	10 184	7 243	4 810	4 525

1. Classe préparatoire à l'apprentissage (CPA), classe d'initiation préprofessionnelle par alternance (CLIPA), dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA).

Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte en 2000 et 2010).

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Source : Depp.

Écoles et établissements publics et privés du 1^{er} et du 2nd degré du ministère en charge de l'éducation nationale

	2010		2017		2018	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Écoles maternelles	16 056	133	14 179	154	13 881	177
Écoles élémentaires	32 466	5 143	31 222	5 322	31 021	5 413
dont écoles primaires	14 060	4 884	14 927	5 041	15 055	5 099
Total premier degré	48 522	5 276	45 401	5 476	44 902	5 590
Collèges	5 253	1 765	5 294	1 859	5 290	1 910
Lycées professionnels	973	664	834	622	819	601
Lycées d'enseignement général et technologique	1 576	1 064	1 608	1 046	1 612	1 058
Établissements régionaux d'enseignement adapté	80	///	79	1	78	1
Total second degré	7 882	3 493	7 815	3 528	7 799	3 570

Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte en 2010).

Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.

Source : Depp.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard